

PRÉFÈTE DE L'ARIÈGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**DÉCLARATION DE PROJET
VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU SCOT VALLÉE DE L'ARIÈGE
ET DU PLU DE TARASCON-SUR-ARIÈGE
POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE JULES ROUSSE**

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Tarascon-sur-Ariège, du jeudi 16 février 2023 à 9h30 au vendredi 17 mars 2023 à 17h00 à une enquête publique unique relative au projet de reconstruction de la Résidence Jules Rousse portant sur la déclaration de projet, la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Vallée de l'Ariège et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tarascon-sur-Ariège.

Mme Dominique ROGOS a été désignée comme commissaire enquêteur et recevra les personnes intéressées par le projet à la mairie de Tarascon-sur-Ariège, siège de l'enquête, les :

- jeudi 16 février 2023, de 9h30 à 12h,
- mercredi 1^{er} mars 2023, de 9h à 12h,
- vendredi 17 mars 2023, de 14h à 17h.

Un dossier constitué de la déclaration de projet, du dossier de mise en compatibilité du SCOT de la Vallée de l'Ariège et du dossier de mise en compatibilité du PLU de Tarascon-sur-Ariège restera déposé à la mairie de Tarascon-sur-Ariège pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête sera mis en ligne :

- à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/residencejulesrousse-tarascon>,
- sur le site des services de l'État : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>,
- sur le site de la mairie de Tarascon-sur-Ariège : <http://ww.mairie-tarascon.com>.

Une version dématérialisée du dossier d'enquête publique sera, par ailleurs, mise à la disposition du public, depuis un poste informatique en libre accès dans les bureaux de la préfecture de l'Ariège.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations :

- sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert depuis le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/residencejulesrousse-tarascon>. Ce site sera également accessible à partir du lien disponible sur le site des services de l'État : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>,
- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par Mme le commissaire enquêteur, à la mairie de Tarascon-sur-Ariège,
- par correspondance adressée directement à Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie – 30, avenue Victor Pilhes – 09400 TARASCON-SUR-ARIÈGE,
- par courriel à l'adresse suivante : residencejulesrousse-tarascon@mail.registre-numerique.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou par courriel seront consultables à la mairie de Tarascon-sur-Ariège, siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront également consultables sur le site internet des services de l'État de l'Ariège susmentionné.

Une copie du rapport et conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Tarascon-sur-Ariège, à la préfecture de l'Ariège (DCIAT – bureau de l'appui territorial - cellule environnement) et sur le site internet des services de l'État en Ariège à l'adresse indiquée ci-dessus.